



Exposition

"La réserve naturelle : quelle diversité!"

Présentation et conditions de prêt





Sommaire

Sommaire	
Présentation de la Réserve Naturelle du Val de Loire	
Description sommaire et objectifs de l'exposition	
Fiche technique	
Convention de prêt	
Fiche d'état des lieux	
Conseils d'installation	16
Questionnaire retour	

Présentation de la Réserve Naturelle du Val de Loire

La Loire, un fleuve architecte du paysage

Au rythme des crues et des étiages, la Loire érode ses berges, transporte et dépose du sable, créant et emportant îles et îlots, ouvrant ou comblant des bras secondaires. À chaque pas, le paysage change : multiples bras d'eau, grèves de sables, pelouses et prairies sèches, fourrés, forêts alluviales, bras morts, marais, mares... Cette mosaïque de milieux naturels abrite de nombreuses espèces végétales et animales souvent rares, adaptées aux conditions de vie qu'offre le fleuve.

Les ouvrages de navigation et de protection, construits au 19ème et 20ème siècle, ont concentré les eaux du fleuve et entrainé son enfoncement. Les extractions massives de granulats dans le lit mineur, désormais interdites, ont ensuite accéléré ce phénomène. Les milieux naturels sont alors moins fréquemment recouverts et remaniés par les crues et se végétalisent.

Une réserve naturelle pour protéger, gérer et faire découvrir

Afin de garantir le maintien de ce patrimoine naturel exceptionnel, le secteur le plus représentatif et le plus riche de la Loire moyenne a été classé en réserve naturelle nationale en 1995.

Des suivis scientifiques orientent les travaux nécessaires pour maintenir les milieux naturels et les espèces les plus menacées. Des actions de sensibilisation du public sont menées. Une réglementation adaptée aux usages locaux permet d'éviter certaines nuisances.

Cette gestion du site est confiée aux deux Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre Val de Loire et placée sous la responsabilité du préfet de la Nièvre. Un comité composé de tous les acteurs concernés (élus locaux, administrations, usagers, scientifiques) participe aux choix des actions proposées.

Pour en savoir plus sur la Réserve Naturelle du Val de Loire et ses gestionnaires , consultez leurs sites internet :







<u>www.reserves-</u> naturelles.org/val-de-loire www.cen-bourgogne.fr

www.cen-centrevalde loire.org

Description sommaire et objectifs de l'exposition

Cette exposition se compose:

- d'un panneau de présentation générale de la réserve naturelle (présentation du site en français et en anglais, carte des milieux naturels et des possibilités de découverte, rappel de la réglementation),
- puis de 13 panneaux thématiques décrivant 6 grands types de milieux naturels ligériens présents au sein de la réserve naturelle: forêt alluviale, zones humides, pelouses et prairies sèches, grèves, bras secondaires et principal. Chacun fait l'objet d'une description du paysage, des habitats, de leur fonctionnement écologique et de leur évolution, ainsi que de trois zooms sur une espèce caractéristique, rare ou protégée, une action de gestion ou encore le fonctionnement et l'évolution du fleuve.

Elle reprend les visuels des panneaux d'information installés sur les 7 communes concernées par la réserve naturelle et s'attache à mettre en valeur les éléments du patrimoine naturel particulièrement présents sur chacune d'entre elles.

Support pédagogique synthétique et illustré, elle peut être utilisée comme appui dans une manifestation grand-public, une animation scolaire ou de loisirs.

Outil de communication grand public et pérenne, elle a été conçue pour une utilisation par les gestionnaires de la réserve naturelle et les structures partenaires, qui souhaiteraient valoriser la réserve naturelle dans le cadre de leurs activités, de préférence sur les communes concernées par le site ou à proximité.

Magnifiquement illustrée par les aquarelles de Benoît Perrotin, illustrateur naturaliste vendéen, cette exposition permet de donner au public une vision d'ensemble de la richesse et de la beauté de la Réserve Naturelle du Val de Loire.

Elle invite enfin le public à s'immmerger et s'imprégner de ce patrimoine naturel exceptionnel en parcourant notamment les 3 sentiers de découverte existants.

Cette exposition répond ainsi à l'un des objectifs du Plan de gestion 2010-2014 de la Réserve Naturelle du Val de Loire : « Faire connaître et comprendre l'intérêt du patrimoine naturel et de la gestion de la réserve naturelle ».

La création graphique a été confiée à Renaud Scapin Graphisme & Infographie (La Charité-sur-Loire) et l'impression des bâches par Imprim'Signalisation (Fourchambault).

Cette exposition a été réalisée grace au soutien de :





Note: Le Conservatoire se réserve le droit de refuser le prêt de cette exposition si les conditions d'utilisation ou les objectifs de la structure demandeuse ou de la manifestation, sont non-conformes aux objectifs de la RNVL.

Fiche technique

Contenu des panneaux:

- 1 panneau de présentation générale de la Réserve Naturelle du Val de Loire : présentation du site en français et en anglais, carte des milieux naturels et des possibilités de découverte, rappel de la réglementation
- 13 panneaux thématiques :

n° du	Thématiques	Zooms		
panneau	In fanêt allundala de besta den	La Dia sandué		
1	La forêt alluviale de bois durs : une vie intense à	Le Pic cendré		
	tous les étages	La Noctule de Leisler		
	Les bras secondaires et les bras morts : des	L'Orme lisse		
2	voies d'eau temporaires	La Loutre d'Europe		
	voies d'éau temporaires	Les embâcles		
		Le Crapaud calamite		
3	La forêt alluviale de bois tendres : des jeunes	La Bréphine ligérienne		
	pousses qui modifient le paysage	Le Castor d'Europe		
		La Loire d'hier, d'aujourd'hui et de demain ?		
4	Les grèves sableuses supérieures : de véritables	Le Perce-oreille des rivages		
	petits déserts ?	L'Epervière de Loire		
		La Renouée du Japon		
5	Au cœur des eaux calmes : des marais gorgés d'eau	Le Criquet ensanglanté		
		La Bouvière		
		Le Pigamon jaune		
6	Les grèves de sables et leurs franges vaseuses :	La Sterne pierregarin		
	des milieux de vie éphémères.	La Clénie triste		
		La Pulicaire vulgaire		
7	Les pelouses et prairies sèches : des milieux	La Coronelle lisse		
	naturels chauds et arides au bord de l'eau!	L'Oedipode soufrée		
		L'Armoise champêtre		
8	La forêt alluviale de bois durs : un caractère	L'Eucnème capucin		
	naturel fort	Le Perce-neige		
		Le suivi scientifique de la forêt		
9	Ruisseaux et prairies humides : des milieux	L'Agrion de Mercure		
	naturels entre terre et eaux	Le Butome en ombelle		
		Les jussies		
10	Les pelouses et prairies sèches : une évolution	L'Alouette Iulu		
	lente vers le boisement	L'Ammophile des sables		
		Le Robinier faux acacia		
11	La forêt alluviale de bois tendres : le domaine	Le Lamie tisserand		
	des saules et du peuplier	Le Peuplier noir		

		Les rôles de la forêt alluviale	
12	Le bras principal : une dynamique encore puissante mais fragile	La Grande Alose	
		Le Gomphe serpentin	
		Les conséquences des aménagements et extraction de sables	
13	Les pelouses et prairies sèches : des milieux naturels en sursis	La Pie-grièche écorcheur	
	Hatureis en sursis	La Fétuque à longues feuilles	
		La restauration et l'entretien (des	
		pelouses et prairies sèches)	

Composition:

14 panneaux sur toile souple PVC 90X80cm, barre en bois en haut et en bas percées d'un trou pour fixation aux quatre angles, textes et illustrations couleurs, dans 5 tubes en carton de transport.

! Il convient de toujours manipuler l'exposition avec précaution, en évitant les chocs, les taches, les éraflures...

Les supports ne sont pas fournis. Les panneaux peuvent être accrochés sur des grilles ou suspendus avec un fil.

Encombrement total : 5 tubes cartons de 100cm de long x 10cm de diamètre environ (un coffre de voiture classique suffit). Poids total : environ 13kg (tubes de rangement compris)

Public:

Grand public, à partir de 12 ans

Réalisation - Contact:

Conservatoires d'espaces naturels Centre Val de Loire Bureau de la Réserve Naturelle du Val de Loire 44, rue du Puits Charles 58400 La Charité-sur-Loire Tél.: 03.86.60.78.25.

Courriel: reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr

Documents complémentaires :

Divers documents sont disponibles en téléchargement sur les pages internet de la réserve naturelle :

- sur le site de Réserves naturelles de France : www.reserves-naturelles.org/val-de-loire,
- sur le site du Cen Centre Val de Loire : http://www.cen-centrevaldeloire.org/la-reserve-naturelle-du-val-de-loire .
- ou sur le site du Cen Bourgogne : http://www.cen-bourgogne.fr/fr/reserve-naturelle-nationale-du-val-de-loire_105.html .

Ils peuvent également vous être fournis en version papier, dans la limite des stock disponibles.

- dépliant de présentation de la Réserve Naturelle du Val de Loire
- programme des animations de l'année en cours
- document de présentation du plan de gestion
- documents d'accompagnement des sentiers de découvertes : sentier de l'île (sentiers des milieux de Loire) à Pouilly-sur-Loire, sentier des Saulières à Herry et sentier « De l'eau et des arbres » à La Charité-sur-Loire (uniquement en téléchargement pour ce dernier ou auprès de l'OT de La Charité-sur-Loire)
- rappel de la réglementation

Peuvent également être mis à disposition (voir conditions particulières dans la convention):

- un diaporama de présentation de la Réserve Naturelle du Val de Loire (DVD 23 minutes);
- une borne d'information, permettant de mettre à disposition les divers dépliants évoqués plus haut, ainsi que de la documentation sur les conservatoires ;

Description:

Fabrication menuiserie en bois résineux et médium verni.

Dimension: Hauteur 200 cm X largeur 60 cm.

! Attention: pour le transport, la borne peut être démontée en deux partie mais reste encombrante. Prévoir un véhicule avec un grand coffre (type berlingo ou break).

2 faces fixes, impression totale sur 2 faces + logo en relief.

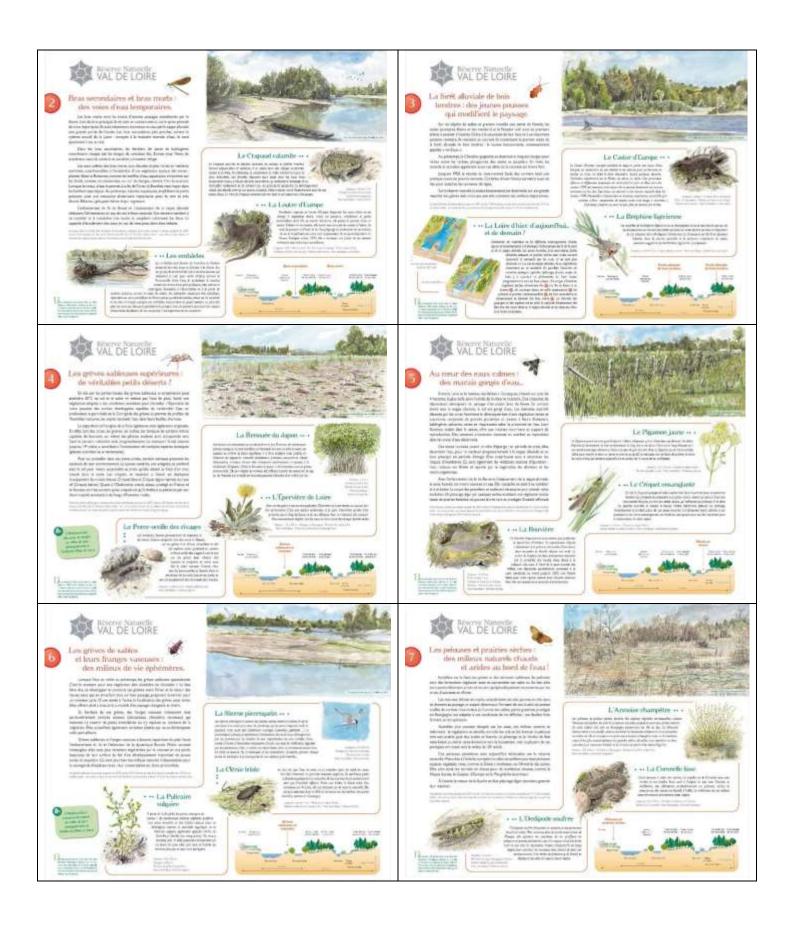
Face A:

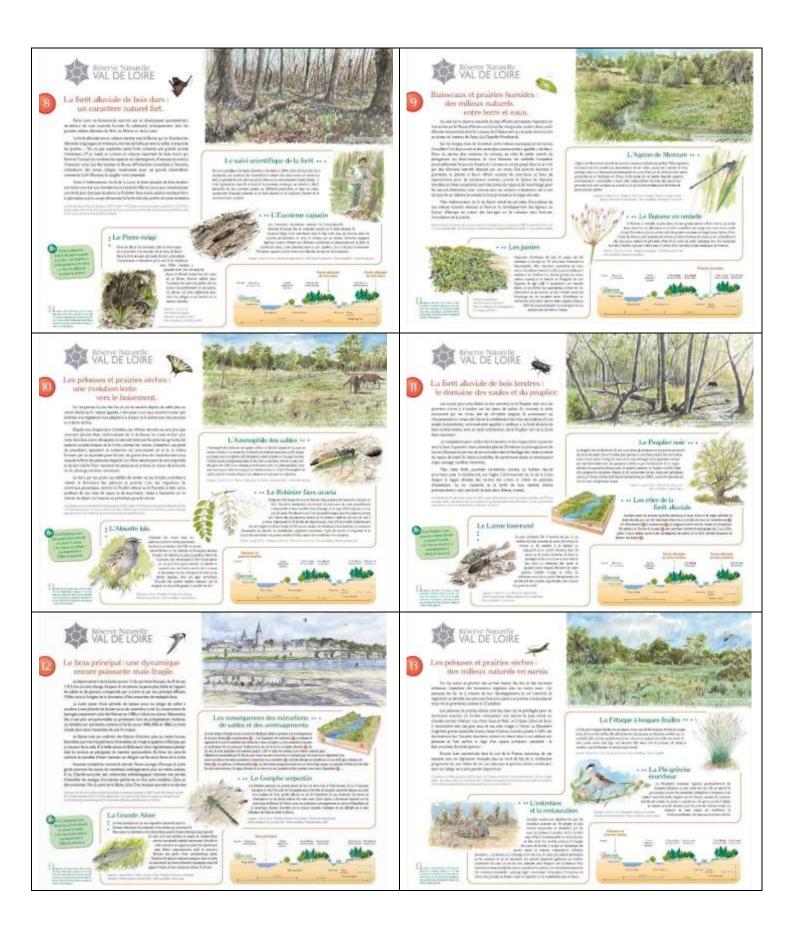
une carte permet de situer la réserve naturelle, les principaux accès et les possibilités de visites libres (sentiers de découverte, points de vues, Pavillon du Milieu de Loire)

- 2 tablettes pour format universel (2 \times 43 cm linéaires) permettront de mettre à disposition les différents documents sur la réserve naturelle : dépliants général de présentation (français, anglais, allemand, hollandais), calendrier d'animation, documents d'information. Face B:
- un texte présente rapidement l'enjeu de protection des sites de nidification des oiseaux des grèves et rappel la réglementation de leur accès.
- 1 emplacement pour A4 amovible : cet emplacement sous plexi servira à afficher des informations actualisées fournies par le Conservatoire (équipe de la Réserve Naturelle du Val de Loire) : affiche du programme d'animation, communiqué de presse...
- les aquarelles originales (13 paysages) de Benoît Perrotin : 13 aquarelles encadrées sous-verre 30X50cm. Ces aquarelles ne peuvent être prêtées sans l'exposition.

Les 14 visuels de l'exposition:







La borne d'information :





Convention de prêt exposition « La réserve naturelle : quelle diversité! »



ENTRE:

ET.

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire, ci-après dénommé "Le Conservatoire", association à but non lucratif de type Loi 1901 dont le siège social est établi 3 rue de la lionne - 45000 Orléans, désigné organisme co-gestionnaire de la réserve naturelle par convention en date du 24 juillet 1997, représenté par son Directeur Monsieur Breton,

Nom de l'établissement ou de la structure :
Adresse principale
Téléphone/fax :
Courriel:
représenté par
Ci-après dénommé le "Contractant"
IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :
Article 1: Objet de la convention
La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition par le Conservatoire de l'exposition « La réserve naturelle : quelle diversité! » au Contractant. Le descriptif complet de cette exposition est annexé à la présente convention.
Article 2 : Conditions temporaires et financières
L'exposition est prêtée à titre gratuit, - après dépôt d'un chèque de caution d'un montant de 150 euros, libellé au nom du Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire pour une durée minimale de 2 jours (weekend) et maximale d'un mois. Cette convention prendra effet au plus tôt le
Article 3: Transport
Les conditions de transport de l'exposition seront précisées entre le Contractant et le Conservatoire à la signature de la convention : Le contractant prend l'exposition au bureau de la réserve naturelle (La Charité-sur-Loire – Rdv à convenir au préalable par téléphone). Le contractant passe par une société de transport à ses frais.

☐ Le contractant choisis un envoi postal aller-retour à ses frais. Article 4 : Composition du prêt
Le Contractant reçoit en prêt les éléments de l'exposition suivant (le panneau o est prêté par défaut pour la bonne compréhension de l'exposition):
- Panneau n°o - Réserve Naturelle du Val de Loire
- Panneau n°8 - La forêt alluviale de bois durs : un caractère naturel fort
Accompagnés de : - diaporama de présentation de la Réserve Naturelle du Val de Loire (DVD 23 minutes)
Le Contractant s'engage à suivre les conseils d'installation et l'ensemble des indications figurant sur le document de prêt de l'exposition. Sauf accord, aucune autre documentation que celle fournie par les gestionnaires de la réserve naturelle ne pourra accompagner l'exposition, en particulier sur la borne d'information. La date de démontage prévue est le
Article 5 : Obligations du Contractant

5.1- Le Contractant s'engage à utiliser l'exposition de manière à garantir l'intégrité et la sécurité des éléments qui la composent et des publics qui la visite.

Le Contractant assurera la maintenance courante de l'exposition pendant la durée du prêt.

- 5.2 Le Contractant s'engage à souscrire une police d'assurance "clou à clou", sur la base d'une valeur globale de :
- 1 200€ TTC (14 panneaux d'exposition),
- 1 000€ TTC (borne d'information),
- 11 000€ TTC (aquarelles originales),

couvrant notamment les risques de perte, vol ou détérioration des éléments composant le matériel d'exposition ainsi que la responsabilité civile, tant pendant ses transports que pendant sa présentation dans les locaux de la manifestation. Le Contractant s'engage à fournir une attestation correspondant à cette police avec la présente convention signée.

Si l'exposition est transportée par une société de transport, il convient de souscrire une assurance ad hoc.

En cas de perte, vol ou détérioration, le Conservatoire procèdera au remplacement à neuf des éléments concernés et en facturera le coût au contractant.

- 5.3 Le Contractant peut reproduire les textes de l'exposition, hors de toute utilisation commerciale et sous réserve expresse d'en informer le Conservatoire et de mentionner l'auteur comme suit : (Réserve Naturelle du Val de Loire, exposition « La réserve naturelle : quelle diversité! », 2012). La reproduction des photos et illustrations est interdite.
- 5.4 Le Contractant s'engage à rendre l'exposition en parfait état de conservation et de propreté et à fournir au retour de l'exposition, la fiche d'état des lieux de l'exposition dûment remplie à la réception puis à la réexpédition de l'exposition.

Article 6 : Obligations du Conservatoire

- 6.1 Le Conservatoire s'engage à fournir l'exposition en bon état et avec tous les éléments demandés à la livraison de celle-ci.
- 6.2 Le Conservatoire s'engage à informer et conseiller le Contractant sur les modalités d'utilisation de l'exposition durant la durée du prêt. Le Conservatoire ne sera pas en mesure de fournir une assistance technique (montage, démontage...) au Contractant, sauf accord et disposition particulière des deux parties.

Article 7: Litiges

Tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution, de la présente convention est de la compétence exclusive du tribunal d'Orléans.

Fait en deux exemplaires, le	
à	
Pour le Conservatoire	Pour le Contractant
(Prénom, Nom, titre, cachet)	(Prénom, Nom, titre, cachet)

Fiche d'état des lieux

Structure contractante (coordonnées de la personne référente pour le prêt):

	Etat des lieux à la livraison			Etat des lieux au retour		
Elément	Bon état	Dégradation	Détail de la dégradation	Bon état	Dégradation	Détail de la dégradation
Panneau n°o						
Panneau n°1						
Panneau n°2						
Panneau n°2						
Panneau n°4						
Panneau n°5						
Panneau n°6						
Panneau n°7						
Panneau n°8						
Panneau n°9						
Panneau n°10						
Panneau n°11						
Panneau n°12						
Panneau n°13						
Borne d'information						

Aquarelle « Forêt alluviale de bois			
durs sur les ilots des Loges à Tracy-			
sur-Loire »			
Aquarelle « Bras secondaire des			
Loges à Pouilly-sur-Loire »			
Aquarelle « Forêt alluviale de bois			
tendres des îlots des Loges à			
Couargues »			
Aquarelle « Grève supérieure des			
Roches à Pouilly-sur-Loire »			
Aquarelle « Zone humide des Vallées			
à Couargues »			
Aquarelle « Grève en amont du pont			
à Pouilly-sur-Loire »			
Aquarelle « Pelouse des Aubrets à			
Mesves-sur-Loire »			
Aquarelle « Forêt alluviale de bois			
durs de l'île du Lac à Herry »			
Aquarelle « Ruisseau et prairie			
humide de Passy à La Chapelle-			
Montlinard »			
Aquarelle « Prairies et fourrés de La			
Pointe à La Charité-sur-Loire »			
Aquarelle « Forêt de bois tendres des			
îlots de La Pointe à La Charité-sur-			
Loire »			
Aquarelle « Vue sur le bras principal à			
La Charité-sur-Loire »			
Aquarelle « Prairie de l'île du pont de			
la Batte à La Chapelle-Montlinard »			

Conseils d'installation

Où mettre en place cette exposition?

Dans une salle, sous un préau, le long d'un couloir, sur une scène... Le lieu doit être à l'abri des intempéries (pluie, vent, lumière directe du soleil) et à l'abri des vols.

Comment disposer cette exposition?

L'exposition est conçue dans un ensemble, il est donc conseillé de l'utiliser au maximum dans sa configuration complète. En cas d'utilisation de certains panneaux seulement, le panneau n°o est automatiquement inclus au prêt car il est nécessaire à la bonne compréhension du sujet.

Espaces de lisibilité et de circulation :

Pour un bon confort de lecture et de circulation un espace de 2,5m à 3m face aux panneaux est conseillé; pensez à prévoir cet espace lors de l'installation de l'exposition.

Comment monter cette exposition?

L'exposition est montable par une seule personne.

Durée de montage et démontage approximative (pour 14 panneaux, hors supports) : 20 à 30 minutes. Conseils de montage :

Passer du fil de fer ou des cordelettes dans les trous de fixation situés dans les baguettes en bois en haut et en bas des bâches pour les fixer à vos supports (grilles ou autre) aux quatres angles.

Rangement:

Sur chaque tube en carton sont indiqués les numéros des panneaux qu'il contient. Veillez donc à ranger chaque panneau dans le carton qui lui est propre.

Entretien courant des visuels :

Les panneaux sont nettoyables à l'eau légèrement savoneuse avec un chiffon propre (type chiffon micro fibre)

! L'utilisation d'acétone, white spirit ou tout autre produit chimique pouvant dégrader les panneaux est interdite.

Nous vous souhaitons une bonne exposition!

Questionnaire retour

Dans une préoccupation constante d'améliorer nos actions, nous vous invitons à remplir ce questionnaire suite à l'utilisation de l'exposition « La réserve naturelle : quelle diversité! ». En complément, n'hésitez pas à joindre vos supports de communication réalisé à l'occasion de la mise en place de l'exposition (affiche, programme, communiqué de presse, mailing...), documents d'accompagnement pédagogique et photographies.

1 – Dans quelle cadre avez-vous présenté cette exposition (réunion, animation scolaire, animation grand-public)? A quel public la destiniez-vous ? Combien de personnes l'ont visitée ?				
2 – Que pensez-vous de l'utilisation de cette exposition (pertinence du contenu par rapport au sujet, par rapport à votre structure ou votre manifestation, par rapport au public visé, conditions d'utilisation et de manutention)?				
3 – Le montage/démontage des panneaux vous a semblé : Simple □ Malaisé □ (expliquer pourquoi) :				
4 – Le contenu des panneaux vous a s		Bien illustré □		
Langage simple	Contenu intéressant □			
Langage trop compliqué	Contenu inadapté 🗆	Illustrations inadaptées		
Précisez :	Précisez :	Précisez :		
5 - Quels retours du public avez-vous eus sur cette exposition ?				
6 – Pensez-vous que cette exposition décrit bien les milieux naturels de Loire ?				
7 – Que rajouteriez-vous à cette exposition (thèmes complémentaires, supports complémentaires)?				
Merci de nous retourner ce questionnaire avec l'exposition ou par courrier à : Réserve Naturelle du Val de Loire 44, rue du Puits Charles 58400 La Charité-sur-Loire				

 $Ou\ par\ mail: reserve naturelle-val de loire @wanadoo.fr$